



**Département du Gard**  
**COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Délibération n° DEL-2026-022**

**Séance du 20 mars 2026**

**Nombre**

Conseillers en exercice	15
Présents	15
Votants	15
Absents	0

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

**Étaient présents** : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Mme POREAU Sylvie, Monsieur COLOMBELLE Frédéric, Madame MAHEO Stéphanie, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur AZNAR Didier, Madame AGUILAR Catherine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Monsieur HENRY Claude, Madame MAURIN Manon, Monsieur MARTINEZ Thierry, Madame BARBIN Tanya, Monsieur ANASTASY Willaim, Madame GISSINGER Sylviane

Date de convocation  
16/03/2026

**Procurations** :

Date d'affichage  
16/03/2026

**Absents excusés** :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame MAURIN Manon est nommée secrétaire de séance.

**Objet de la délibération** :  
**Approbation du Tableau du Conseil Municipal**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-1, L. 2122-10 et suivants,

**Considérant que** l'article L. 2121-1 précité prévoit que l'ordre du tableau détermine le rang des membres du Conseil Municipal.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux. Sous réserve du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste,

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1. Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal,
2. Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus,
3. Et à égalité de voix, par priorité d'âge.

Le tableau prévu à l'article L. 2121-1 du C.G.C.T est transmis au Préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du Maire et des adjoints.

Le tableau des conseillers municipaux indique les noms, prénoms et âges des conseillers, la date et le lieu de leur élection et le nombre de suffrages qu'ils ont obtenus. D'autres mentions telles que la profession, l'adresse et la nationalité (concernant notamment les conseillers municipaux ressortissant des Etats membres de l'Union européenne) peuvent figurer sur le tableau, ainsi que des informations relatives à l'appartenance politique des élus et à la nature de leurs mandats et fonction électives (extrait de la circulaire du 3 mars 2008 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs locaux).

Département : Gard

Arrondissement : Nîmes

Effectif légal du conseil municipal : 15

**Délai de recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes : 2 mois**

Commune de : Saint-Nazaire  
Effectif réel : 15

Fonction	Qualité	Nom et prénom	Date de naissance
Maire	Monsieur	MISSOUR Gérald	12/02/1976
1er adjoint	Monsieur	COMBA Jean-Bernard	03/02/1955
2ième adjoint	Madame	POREAU Sylvie	26/09/1964
3ième adjoint	Madame	MAHEO Stéphanie	11/05/1977
4ième adjoint	Monsieur	COLOMBELLE Frédéric	22/07/1965
Conseiller	Monsieur	AZNAR Didier	08/08/1954
Conseiller	Monsieur	HENRY Claude	25/03/1961
Conseiller	Madame	AGUILAR Catherine	09/06/1965
Conseiller	Monsieur	MARTINEZ Thierry	21/11/1969
Conseiller	Madame	GISSINGER Sylviane	21/03/1982
Conseiller	Monsieur	ANASTASY William	17/05/1984
Conseiller	Madame	BARBIN Tanya	01/01/1987
Conseiller	Monsieur	DELATTRE Aymeric	31/01/1991
Conseiller	Madame	LAFFUITTE Camille	18/10/1991
Conseiller	Madame	MAURIN Manon	22/02/1993

Tous les conseillers ont été élus à la même date lors des dernières élections municipales.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** le tableau du Conseil Municipal

Et ont signé les membres présents,  
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

La Secrétaire,  
MAURIN Manon



Le Maire,  
Gérald MISSOUR

